

Une méthode inédite pour traiter les boues d'épuration

DÉCHETS Municipal à Pampigny, Didier Vignati défend une technique douce, valable surtout en milieu rural. Les communes vaudoises commencent à s'y intéresser.

Didier Vignati est un tenace. Voilà déjà plus d'une année qu'il met passablement d'énergie à défendre une solution inédite en Suisse pour traiter les boues d'épuration. L'enjeu est de taille puisque le pays se dirige vers une interdiction totale de l'épandage en milieu agricole (lire encadré). Et comme du coup l'élimination de ces boues sera à la charge des communes, des grincements de dents se font déjà entendre. Municipal à Pampigny, Didier Vignati est bien placé pour le savoir. «Le système que je propose a l'intérêt d'être plus avantageux que l'incinération», explique-t-il. Un credo qu'il a défendu avec conviction hier à Yverdon-les-Bains lors du forum organisé par l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air (ARPEA).

Ce système particulier de traitement des boues s'appelle le phragmicompostage. Il consiste à mettre en place des lits étanches garnis de matériaux filtrants (sables et graviers drainés) plantés de roseaux.

Pourquoi des roseaux? Parce que leurs racines permettent d'obtenir une très bonne minéralisation. Didier Vignati n'est pas l'inventeur de ce système. Il a simplement constaté que plusieurs centaines d'installations de phragmicompostage existent déjà dans le monde. Donc ça marche. «Qui plus est, les coûts de construction et d'exploitation sont faibles, ajoute-t-il. Cette solution va bien pour des communes rurales. Pour les plus grandes, c'est autre chose. Pour une ville de 125 000 habitants, il faudrait en effet 6 hectares de roseaux.»

Dans sa commune, qui est associée à Sévery en matière d'épuration, l'idée fait son chemin. Ailleurs aussi. L'Association intercommunale d'épuration pour les villages de Mollens, de Ballens et de Berolle est prête à passer à l'action. «Nous avons fait la demande pour tester le système, indique Jean-Marc Berguer, municipal à Mollens. On devrait le faire dans le courant de 2005.»

JEAN-MICHEL
JACOT-DESCOMBES



Didier Vignati propose un système plus avantageux que l'incinération des boues.

Flash Press

Préparer 2006

YVERDON Forum sur l'eau et l'air.

Le forum de l'ARPEA, tenu hier à Yverdon, avait précisément pour thème les boues d'épuration dans la perspective de 2006. Rappelons, en effet, que leur épandage sera totalement interdit à fin octobre de cette année-là. Une interdiction toutefois, déjà en cours depuis le 1er mai 2003 pour les surfaces maraîchères et fourragères. Hier, le forum avait donc pour objectif de faire le point sur les différentes possibilités de traitement, qu'il s'agisse de méthodes déjà en vigueur ou d'autres sur le point d'être développées. Et le canton de Vaud, qui produit annuellement via ses 180 step 18 000 tonnes de matières sèches dont 40 à 50% servent à l'épandage, comment aborde-t-il l'échéance? «Je dirais qu'on avance bien, souligne Philippe Vioget, du Service des eaux, sol et assainissement (SESA). Les communes ont empoigné le problème et arrivent avec des solu-



Philippe Vioget estime qu'on avance dans la bonne direction.

Flash Press

tions viables. Et suivant comment cela se passe, le canton a de toute façon la possibilité de demander une dérogation de deux ans.»

J.-M. J.